

Plan de Formation : Thématique : Les grands principes bancaires Part. -2-

Dates : à définir

Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-17h00

Lieu d'accueil :

67 D, avenue du Président François Mitterrand
31800 SAINT GAUDENS ou en intra entreprise

Durée de la formation : 35 Heures

Publics visés :

Cette formation s'adresse à tous les salariés des agences générales d'assurances, courtiers, organismes de financements y compris pour les personnels encadrants de tous niveaux hiérarchiques.

Prés requis :

Connaissance de l'environnement informatique sous Windows

Objectifs de la formation :

La complémentarité des offres bancaires et assurances
S'approprier la démarche commerciale, proposer les solutions adaptées
Les réflexes de la multi vente

Objectifs pédagogiques :

Savoir argumenter sur l'ensemble des offres grâce à un OAV dynamique
S'approprier la technique du rebond commercial/recommandation
Valoriser la multi vente grâce aux bénéfices des « plus produits associés »

Programme :

Module 1 : Les assurances liées aux offres bancaires - vision crédits -

- L'assurance emprunteur cadre juridique
- L'assurance décès invalidité
- Les assurances des moyens de paiements

Module 2 : Les assurances liées aux offres bancaires – vision assurance iard -

- La valeur ajoutée de l'adossement aux offres assurances du particulier
- Les avantages tarifaires couplés
- Les parrainages

Module 3 : L'approche commerciale besoin client « complémentaire »

- Le recueil de besoins
- La démarche commerciale ciblée
- L'après-vente et la gestion commerciale

Type de formation :

Présentiel

Méthodes pédagogiques :

Expositives / démonstratives / Exercices Pratiques

Moyens pédagogiques :

Tableau blanc, paperboard, vidéo projecteur, brochures, conditions générales, codes des assurances et des marchés financiers.

Ressources pédagogiques :

Un document ressource sera remis à la fin de la formation. La stratégie pédagogique est une alternance d'apports théoriques et d'études de cas concrets sur le site.

Plan de Formation : Thématique : Les grands principes bancaires Part. –2-

Évaluation des acquis :

L'ensemble des compétences est validé intuitu personae. La mise en œuvre de leurs savoirs dans le cadre du contexte de leur entreprise leur permet de disposer d'une vision concrète des méthodologies acquises. La participation des stagiaires à l'évaluation des risques d'une ou plusieurs situations de travail, à l'aide des outils proposés par le consultant formateur, et l'élaboration d'un plan d'actions et d'organisation interne de maîtrise des risques valident l'action de formation.

Une validation des acquis pédagogiques post-formation est assurée par le formateur afin de s'assurer de l'appropriation des savoirs et compétences. Cette validation sera effectuée postérieurement à l'action de face à face pédagogique.

Attestations :

Une attestation de suivi du stage ainsi qu'une attestation d'acquis sont remises en fin de stage.

Nombres de stagiaires :

10 au maximum